

Ils sont partis

////////////////////

N'attendez plus !
Soyez le prochain à témoigner !

Direction des Relations Internationales

Pour des questions administratives

Mme Leila Hassona

leila.hassona@inalco.fr

Bureau 3.37

Ouvert du lundi au vendredi

de 14h00 à 17h00

Responsable Relations Internationales

*Pour des questions pédagogiques
(convention, cours, validations)*

M. Georges ALAO

georges.alao@inalco.fr

연구소 национални भाषा מרכזי מרכזי
i n a l c o

Institut national
des langues
et civilisations orientales

MOBILITÉS INTERNATIONALES

DÉPARTEMENT
AFRIQUE ET OCÉAN
INDIEN

연구소 национални भाषा מרכזי מרכזי
i n a l c o

Institut national
des langues
et civilisations orientales

www.inalco.fr/international

Mot de la Direction des Relations Internationales

Monsieur Georges ALAO, [Responsable Relations Internationales \(RRI\)](#) au sein du département Afrique et Océan Indien

“ Chers étudiants,

Vous étudiez une langue du département Afrique et Océan Indien et dans ce cadre vous envisagez d'effectuer une mobilité d'études pour approfondir vos connaissances sur le terrain.

Pour vous encourager à sauter le pas, je proposerai une formule mathématique: une immersion linguistique dans un pays dont on étudie la langue équivaut ou est plus enrichissant que plusieurs années de cours de langues dans une salle de classe.

Pourtant on ne devrait pas avoir à choisir entre suivre les cours à l'Inalco et avoir une expérience sur le terrain, tant l'ensemble est complémentaire.

Alors lorsque se présente l'occasion de combiner les deux, comme c'est le cas pour vous à l'Inalco, il ne faut pas hésiter à se lancer, car le capital culturel qu'une mobilité vous procure n'a rien de comparable. De plus, c'est un complément indispensable pour un apprenant de langue que vous êtes.

Ce document vous donnera les clés à la fois pour organiser votre séjour d'étude en Afrique, en lien avec vos enseignants et la Direction des Relations Internationales, mais aussi et surtout pour réussir vos études.

Cette expérience vous apportera une regard neuf sur la civilisation et les langues africaines.










Bon voyage et ramenez-nous de beaux souvenirs !

Cordialement,

“
Georges ALAO

Universités Partenaires

Vous pourriez vous rendre dans des universités comme:

	<u>Université</u>	<u>Localisation</u>
	Université de Béjaïa	Béjaïa
	Université de Bouïra	Bouïra
	Université Mouloud Mammeri	Tizi Ouzou
	Université des Comores	Moroni
	Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS)	Moroni
	Institut de Recherche Linguistique Appliquée	Conakry
	Université de Nairobi	Nairobi
	Université d'Antananarivo	Antananarivo
	Université de Fianarantsoa	Fianarantsoa
	Institut Royal de la culture Amazighe (IRCAM)	Rabat
	Université Ibn Zohr	Agadir
	Université Cadi Ayyad	Marrakech
	Université IFE	Ilé-Ifè
	Université d'Ibadan	Ibadan
	Université Gaston Berger de St Louis	Saint Louis
	Université de Dar Es Salaam	Dar Es Salaam

Calendrier et Procédures

Fin octobre, début novembre

- Se rendre à la réunion d'information sur les mobilités du département Afrique et océan indien
- Choisir l'enseignant responsable du projet pédagogique et lui présenter le projet de mobilité
- Télécharger le dossier de candidature en ligne, lorsque la campagne sera ouverte et suivre les instructions qui sont données.

Dans tous les cas, s'informer régulièrement en ligne et sur l'ENT.

Début décembre

- Envoyer le dossier complété et signé par toutes les parties à : mobilite-internationale@inalco.fr

Début mars

- Attendre la notification par la DRI, suite aux délibérations de la commission de département

Début mai

- Attendre d'être contacté par la DRI pour effectuer sa demande d'aide financière

Juillet

- Attendre la notification de l'aide financière par la DRI

Une fois sélectionné

Avant le départ ou au plus tard 2 mois après le début de la mobilité, tous les étudiants doivent envoyer à la DRI :

- Un certificat de scolarité de l'Inalco pour l'année en cours,
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile et rapatriement) couvrant la durée de la mobilité
- Un contrat d'étude rempli et signé par l'établissement d'accueil

Un formulaire de demande d'assiduité doit être envoyé par les étudiants déjà boursiers qui partent en mobilité, s'ils souhaitent conserver leur bourse d'enseignement supérieur attribué en France.

Avant la fin de la mobilité, ne pas oublier de :

- Faire remplir et signer un certificat d'assiduité
- Récupérer les relevés de notes et résultats afin de le transmettre au secrétariat pédagogique et/ou enseignants responsables.